

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2019/2020

	Exercice (N-1) Clos le 31/08/2019	Exercice en cours Arrêté le: 31/08/2020	%
* PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT			
PARTICIPATIONS DES FAMILLES	5 572 158,31	5 128 923,45	-7,95
PARTICIPATION ETAT COLLECT.PUB	3 682 887,84	3 849 354,94	4,52
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	461 007,04	454 549,80	-1,40
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	2 509 664,65	1 408 829,60	-43,86
AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	612 666,57	631 090,56	3,01
PRODUITS FINANCIERS	28 775,58	9 483,65	-67,04
REPRISE SUR PROVISIONS	70 335,62	40 031,65	-43,08
TRANSFERT DE CHARGES	6 103,94	-	-
TOTAL PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT	12 943 599,55	11 522 263,65	-10,98
* CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT			
CONSOMMATIONS	3 399 294,65	2 618 293,65	-22,98
AUTRES CHARGES EXTERNES	559 967,13	513 883,90	-8,23
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	803 514,72	438 585,28	-45,42
AUTRES IMPOTS TAXES ET ASSIM.	169 271,27	175 255,56	3,54
COUTS DE PERSONNEL	5 928 201,93	5 674 495,77	-4,28
AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	312 448,13	314 367,91	0,61
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 510 053,04	1 911 950,67	26,61
CHARGES FINANCIERES	86 215,96	71 211,56	-17,40
DOT.PROVISIONS OU RESERVES	39 342,22	36 953,12	-6,07
TOTAL CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	12 808 309,05	11 754 997,42	-8,22
RESULTATS COURANTS	135 290,50 (Excédent)	(232 733,77) (Déficit)	
* ELEMENTS EXCEPTIONNELS			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 094,62	48 725,31	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 956,40	13 902,16	
TOTAL ELEMENTS EXCEPTIONNELS	(6 861,78)	34 823,15	
* IMPOT SUR LES SOCIETES			
IMPOT SUR LES SOCIETES	6 300,00	2 027,00	
TOTAL IMPOT SUR LES SOCIETES	(6 300,00)	(2 027,00)	
* CONTRIBUTIONS BENEVOLES			
VALOR CONTIB BENEVOLES			
TOTAL CONTRIBUTIONS BENEVOLES			

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2019/2020

	Exercice (N-1) Clos le 31/08/2019	Exercice en cours Arrêté le: 31/08/2020	%
RESULTATS NETS	122 128,72 (Excédent)	(199 937,62) (Déficit)	

BILAN SIMPLIFIE ACTIF

NET	BRUT	AMORT/PROV.	NET
Au 31/08/2019			Au 31/08/2020

* ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		6 851,90	6 238,31	613,59
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	15 017 702,08	50 254 812,97	25 980 660,75	24 274 152,22
MATERIELS, MOBILIERES LIES A L'ACTIVITE	692 983,07	5 851 492,67	5 144 939,30	706 553,37
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	306 348,22	2 781 138,21	2 086 000,37	695 137,84
IMMOBILISATIONS EN COURS	8 892 214,13	894 455,84		894 455,84
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	117 926,00	135 473,00		135 473,00
IMMOBILISATIONS COMMODATAIRES	4 197 799,74	3 358 240,74		3 358 240,74

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 224 973,24	63 282 465,33	33 217 838,73	30 064 626,60
-------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

* ACTIF CIRCULANT

AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	14 258,99	101 389,40		101 389,40
USAGERS ET COMPTES RATTACHES	370 955,92	338 052,86	7 586,92	330 465,94
AUTRES CREANCES	231 109,71	108 787,31		108 787,31
DISPONIBILITES	6 073 905,52	3 563 863,25		3 563 863,25

TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 690 230,14	4 112 092,82	7 586,92	4 104 505,90
------------------------------	--------------	--------------	----------	--------------

* CPTES DE REGULARISATION ACTIF

REGULARISATION ACTIF	230 640,48	272 771,05		272 771,05
----------------------	------------	------------	--	------------

TOTAL CPTES DE REGULARISATION ACTIF	230 640,48	272 771,05		272 771,05
--	------------	------------	--	------------

ACTIF

36 145 843,86	67 667 329,20	33 225 425,65	34 441 903,55
---------------	---------------	---------------	---------------

BILAN SIMPLIFIE PASSIF

	Exercice (N-1) Au 31/08/2019	Exercice en cours Au 31/08/2020
* FONDS PROPRES ASSOCIATION		
FONDS ASSOCIATIFS SANS REPRISE	14 754 392,76	15 054 504,22
FONDS ASSOCIATIFS AVEC REPRISE	2 129 278,04	1 950 432,58
FONDS DE RESERVE	5 050 518,06	5 172 646,78
RESULTATS CUMULES A REPORTER	449 745,78	449 745,78
RESULTATS DE L'EXERCICE	122 128,72	(199 937,62)
SUBVENT.INVEST.AMORTISSABLES	666 969,60	689 543,48
DROITS DES PROPRIETAIRES	4 197 799,74	3 358 240,74
TOTAL FONDS PROPRES ASSOCIATION	27 370 832,70	26 475 175,96
* PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	165 518,97	153 190,40
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	165 518,97	153 190,40
* DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 662 731,78	5 319 703,61
AVANCES ACOMPTES FAMILLES	455 488,08	877 160,85
FOURNISSEURS & CPTES RATTACHES	455 653,83	514 669,91
DETTES SOCIALES & FISCALES	294 015,79	278 431,89
AUTRES DETTES	247 435,98	263 130,00
TOTAL DETTES	8 115 325,46	7 253 096,26
* CPTES DE REGULARISATION PASSIF		
REGULARISATION PASSIF	494 166,73	560 440,93
TOTAL CPTES DE REGULARISATION PASSIF	494 166,73	560 440,93
PASSIF	36 145 843,86	34 441 903,55

INFORMATIONS SUR LES COMPTES

Exercice : 2019/2020

331 - OGE C STE CROIX ST EUVERTE

45 - ORLEANS

I	INFORMATIONS GENERALES
II	INFORMATIONS SUR LE BILAN
III	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT
IV	AUTRES INFORMATIONS

Les comptes de l'Exercice clos au **31/08/2020** font apparaître les éléments suivants :

Total de l'Actif : 34 441 903.55

Contre 36 145 843.86 au 31/08/2019

Déficit Global 2019/2020 : -199 937.62

Contre un Excédent de 122 128.72 en 2018/2019

L'Exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du
01 Septembre 2019 au 31 Août 2020.

I. INFORMATIONS GENERALES :

1) Faits majeurs de l'exercice :

L'année a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. A compter du 16 mars et du début de confinement, le service de restauration scolaire a été suspendu et la reprise ne s'est faite que de manière progressive à partir du 12 mai.
L'Ogec a eu recours au chômage partiel.

La mise en service du bâtiment Collège 10 classes pour 2 931 k€ est constatée au 01.03.2020 et du bâtiment LDM pour 7 588 k€ au 01.09.2019

Au 31.08.2020, nous constatons des immobilisations en cours pour 894 k€ liés au projet de la salle de sport du collège. La mise en service est reportée en mars 2021. Le coût total du projet s'élève à 1.5 Millions d'€.

2) Principes comptables et méthodes de base :

Les Comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2014-03 et du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et suivant le cadre comptable spécifique à l'enseignement catholique défini par la commission comptable de la FNOGEC :

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3) Tableau d'évolution de la population scolaire de l'Etablissement :

Secteur	Niveau	2018/2019	2019/2020	Variation	%	Nombre de classes 2019/2020
11	Maternelle SCSE	172	167	-5	-2,91	6,0
13	Maternelle NDC	85	79	-6	-7,06	3,0
12	Elémentaire SCSE	410	411	1	0,24	15,0
14	Elémentaire NDC	187	189	2	1,07	7,0
3	COLLEGE	864	882	18	2,08	32,0
5	LEGT	991	1 111	120	12,11	40,0
15	LP	495	495	0	NS	31,0
52	B T S SUP	229	198	-31	-13,54	14,0
56	PREPA CONCOURS	30	19	-11	-36,67	2,0
TOTAL ELEVES		3 463	3 551	88	2,54	150,0
Demi-pensionnaires		1 588	1 686	98	6,17	
Pensionnaires		163	144	-19	-11,66	

4) Tableau d'évolution de l'activité en heures / centre de formation

LIBELLE	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Heures formation continue	121 870,00	155 910,00	34 040.00	+27.93
Heures formation professionnelle	0,00	0,00	0.00	NS
Heures Bilan	0,00	0,00	0.00	NS
TOTAL	121 870,00	155 910,00	34 040.00	+27.93

5) Evolution de l'effectif concernant le personnel :

NOM DU SITE	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2018/2019	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2019/2020	Variation	%
Ste Croix Ste Euverte	133,00	123,00	-10,00	-7.52
TOTAL	133,00	123,00	-10,00	-7.52

6) Evolution du parc immobilier

*** Surface Totale Développée :** **41 975.00 m²**

- Surface Pédagogique : 35 160.00 m²
- Surface non Pédagogique : 6 815.00 m²

7) Situation Immobilière

BATIMENT	TYPE DE CONTRAT	Date de début	Durée	MODALITE D'EXECUTION
Collège et Primaire	Commodat	01/09/1984	10 ans	Tacite reconduction
Formation Continue	Bail emphytéotique	09/09/2002	30 ans	Tacite reconduction
Maternelle	Mise à disposition gracieuse	01/09/1984	10 ans	Tacite reconduction
LEG avec internat et gymnase	Propriétaire	01/09/1995		Tacite reconduction
Norte-Dame de Consolation	Commodat	01/09/2007	10 ans	Tacite reconduction
Lycée des Métiers	Commodat	01/09/1988	10 ans	Tacite reconduction

II . INFORMATIONS SUR LE BILAN

1) BILAN ACTIF

a. Variation des immobilisations (corporelles et incorporelles)

Immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de la durée d'utilisation.

Nature de l'investissement	Durée	Taux d'amortissement
Structure (gros oeuvre)	25 à 50 ans	2 à 4%
Façades, étanchéité,couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6.66%
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6.66 à 10%
Agencements intérieurs et décoration (cloisons carrelages..)	10 à 15 ans	6.66 à 10%
Equipements lourds de restauration	8 à 12 ans	8.33 à 12.5%
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20%
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Matériel pédagogique (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Matériel de bureau (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Equipements pédagogiques lourds (financés par la taxe d'apprent	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Matériel informatique	1 à 3 ans	33.33 à 100%
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33.33 à 100%
Logiciels	1 an	100%

NATURE	Montant Brut au 01/09/2019	Acquisitions	Sorties	Virement poste à poste	Valeur brute au 31/08/2020
Immobilisations incorporelles	4 335,50	2 516,40	0,00	0,00	6 851,90
Terrains et Constructions	39 473 304,02	1 257 127,57	0,00	9 524 381,38	50 254 812,97
Matériels Activité	5 853 099,21	249 171,17	250 777,71	0,00	5 851 492,67
Autres Immobilisations Corporelles	2 286 019,27	288 388,69	43 058,86	249 789,11	2 781 138,21
Immobilisations en cours	8 892 214,13	1 776 412,20	0,00	-9 774 170,49	894 455,84
TOTAL	56 508 972,13	3 573 616,03	293 836,57	0,00	59 788 751,59

Parmi les acquisitions principales :

- Bâtiment LDM : 662 205 €
- Collège 10 classes : 1 256 340 €
- Salle de sport : 851 992 €
- Matériel lié à la taxe d'apprentissage : 247 004 €
- Divers Agencements Bâtiments : 263 002 €
- Matériel Informatique : 189 247 €
- Mobilier, matériel scolaire : 59 528 €

b. Variation des amortissements

NATURE	Montant Brut au 01/09/2019	Dotations	Diminutions et/ou reprises	Virement poste à poste	Valeur brute au 31/08/2020
Immobilisations incorporelles	4 335,50	1 902,81	0,00	0,00	6 238,31
Terrains et Constructions	24 455 601,94	1 525 058,81	0,00	0,00	25 980 660,75
Matériels Activité	5 160 116,14	235 600,87	250 777,71	0,00	5 144 939,30
Autres Immobilisations Corporelles	1 979 671,05	149 388,18	43 058,86	0,00	2 086 000,37
TOTAL	31 599 724,63	1 911 950,67	293 836,57	0,00	33 217 838,73

c. Variation des immobilisations financières

Libellé	Montant brut au 01/09/2019	Augmentation	Sorties	Valeur brute au 31/08/2020
Immobilisations financières	117 926,00	17 547,00	0,00	135 473,00

d. Droit d'usage

BATIMENT	Surface	Coût de reconstruction à neuf	%	Valeur du droit d'usage annuel	Signature du contrat	Durée restante	Valeur
Maternelle	1 043,00	2 069,00	1.5	32 370,00	01/09/1984	4	129 480,00
Elémentaire	2 349,00	2 069,00	1.5	72 901,00	01/09/1984	4	291 605,00
Collège	7 728,00	2 069,00	1.5	239 838,00	01/09/1984	4	959 353,00
LET	14 732,00	2 069,00	1.5	457 208,00	01/09/1984	4	1 828 834,00
Restaurant LET+Collège	1 200,00	2 069,00	1.5	37 242,00	01/09/1984	4	148 968,00
TOTAL	0,00	0,00		839 559,00			3 358 240,0

e. Créances usagers, autres créances, fournisseurs débiteurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Toutes les créances apparaissant au bilan ont une échéance inférieure à 1 an.

NATURE	MONTANTS				PROVISIONS			
	2018/2019	2019/2020	Variation	%	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Usagers et comptes rattachés	377 403.43	338 052.86	-39 350.57	-10.43	6 447.51	7 586.92	1 139.41	+17.67
Autres créances	231 109.71	108 787.31	-122 322.40	-52.93	0.00	0.00	0.00	NS
TOTAL	608 513.14	446 840.17	-161 672.97	-26.57	6 447.51	7 586.92	1 139.41	+17.67

Parmi les autres créances :

- Divers Produits à recevoir : 75 893.29 €

f. Comptes de régularisation Actif

	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Charges constatées d'avance	227 559,98	271 519,35	43 959,37	19,32

✕ Assurances Dommage Ouvrage : 86 579.20 €

✕ Voyages/Sorties scolaires : 35 563.11 €

✕ Fournitures : 70 948.95 €

2) BILAN PASSIF

a. Mouvements des fonds associatifs

	Montant au début de l'exercice 01/09/2019	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice 31/08/2020
Fonds associatifs sans reprise	14 754 392,76	300 111,46	0,00	15 054 504,22
Fonds associatifs avec reprise	2 129 278,04	121 266,00	300 111,46	1 950 432,58
Fonds de reserve	5 050 518,06	122 128,72	0,00	5 172 646,78
Résultats cumulés à reporter	449 745,78	0,00	0,00	449 745,78
Résultats de l'exercice	122 128,72	0,00	322 066,34	-199 937,62
Subvent.invest.amortissables	666 969,60	103 202,77	80 628,89	689 543,48
Droits des propriétaires	4 197 799,74	0,00	839 559,00	3 358 240,74
TOTAL	27 370 832,70	646 708,95	1 542 365,69	26 475 175,96

(1) Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables sont inscrites en compte "fonds associatifs avec droit de reprise" ou "fonds associatifs sans droit de reprise", en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale ou une autre entité.

Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes "fonds associatifs sans droit de reprise".
Ces subventions ne sont pas reprises par le compte de résultat.

Subvention acquises au titre de l'exercice 2019/2020 :

Subvention Région 2020 : 121 266 €

(2) Affectation de résultat 2018/2019 :

L'assemblée générale en date du 18/12/2019 a approuvé les comptes. Le résultat de 122 128.72 euros a été affecté en réserves pour investissements.

(3) Subventions d'investissements amortissables (essentiellement Taxe d'Apprentissage) :

Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrées en produits courants pour un montant égal à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servis à financer.

b. Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été déterminées selon les modalités de constitution et d'évaluation prescrites par la réglementation comptable.

	Montant au début de l'exercice 01/09/2019	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice 31/08/2020
Provision pour risques	8 632,09	8 793,87	0,00	5 803,12	0,00	11 622,84
Dot. provision idr	145 785,44	34 332,58	25 575,93	18 130,07	0,00	136 412,02
Provision idr formation continue	6 383,39	0,00	0,00	4 060,06	0,00	2 323,33
Provisions idr hors contrat	4 718,05	4,47	0,00	1 890,31	0,00	2 832,21
TOTAL	165 518,97	43 130,92	25 575,93	29 883,56	0,00	153 190,40

Engagement pris en matière de retraite :

Les calculs de provision pour IDR au 31/08/2020 prennent en compte un âge probable de départ en retraite de 62 ans. les indemnités des personnels ayant atteint ou dépassé l'âge de 52 ans au 31/08 sont provisionnées pour 1/10^{ème} chaque année.

c. Etat des échéances des dettes :

	Montant au début d'exercice au 01/09/2019	Montant en fin d'exercice au 31/08/2020	Variation		Echéance	
			Valeur	%	Jusqu'à un an	à plus d'un an
Emprunts	6 657 710,62	5 315 793,45	-1 341 917,17	-20.16	880 785,81	4 435 007,64
Dettes Financières Diverses	5 021,16	3 910,16	-1 111,00	-22.13	3 910,16	0,00
Sous-total : Dettes Financières	6 662 731,78	5 319 703,61	-1 343 028,1	-20.16	884 695,97	4 435 007,64
Avances acomptes familles	455 488,08	877 160,85	421 672,77	+92.58	877 160,85	0,00
Fournisseurs & cptes rattachés	455 653,83	514 669,91	59 016,08	+12.95	514 669,91	0,00
Dettes sociales & fiscales	294 015,79	278 431,89	-15 583,90	-5.30	278 431,89	0,00
Autres dettes	247 435,98	263 130,00	15 694,02	+6.34	263 130,00	0,00
Sous-total : Autres Dettes	1 452 593,68	1 933 392,65	480 798,97	+33.10	1 933 392,65	0,00
TOTAL	8 115 325,46	7 253 096,26	-862 229,20	-10.62	2 818 088,62	4 435 007,64

Fournisseurs et comptes rattachés : dont 180 957.97 € de fournisseurs d'immobilisations.

d. Comptes de régularisation Passif :

Produits Constatés d'avance :

	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Produits constatés d'avance	453 148,23	512 486,83	59 338,60	13,09
Autres comptes transitoires	41 018,50	47 954,10	6 935,60	16,91
	453 148,23	0,00	-453 148,23	-100,00
TOTAL	947 314,96	560 440,93	-386 874,03	-40,84

Dont :

- Taxe d'apprentissage : 100 272.00 €
- Subventions Manuels scolaires : 45 322.40
- Voyages/sorties scolaires : 122 346.13 €
- Repas paiements en ligne : 149 837.80 €

Taxe d'apprentissage collectée à affecter :

		TAXE (n-1) 2019	TAXE (n) 2020
A nouveau 1er septembre (n-1) 2019 :		220 977,98	
Report 1er janvier (n) 2020 :			44 840,55
Taxe Reçue sur l'exercice :	126 297,99	1 795,00	124 502,99
Utilisation d'équipement : (Compte 131810)	247 003,97	177 932,43	69 071,54
Utilisation de fonctionnement : (Compte 748200)	0,00	0,00	0,00
<u>Solde* intermédiaire au 31 décembre (n-1) 2019</u> <u>(solde* nul ou positif si accord de report par la Préfecture)</u>		44 840,55	
Reliquat au 31 août (n) 2020 : (compte 487810)			100 272,00

III. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1) Evolution des centres de charges et produits :

Centres de Produits Courants (-10,98 %)

- Participations des familles -7,95 %
- Participation etat collect.pub +4,52 %
- Subventions de fonctionnement -1,40 %
- Produits activites annexes -43,86 %
- Autres produits gest.courante +3,01 %
- Produits financiers -67,04 %
- Reprise sur provisions -43,08 %
- Transfert de charges NS

Centres de Charges Courantes (-8,22 %)

- Consommations -22,98 %
- Autres charges externes -8,23 %
- Autres services extérieurs -45,42 %
- Autres impots taxes et assim. +3,54 %
- Couts de personnel -4,28 %
- Autres charges gest.courante +0,61 %
- Dotations aux amortissements +26,61 %
- Charges financieres -17,40 %
- Dot.provisions ou reserves -6,07 %

2) Tableau d'évolution des participations :

ETAT ET COLLECTIVITES	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Etat	1 394 753,00	1 434 312,96	39 559,96	+2.84
Region	1 338 714,00	1 411 567,00	72 853,00	+5.44
Departement	607 012,84	631 550,76	24 537,92	+4.04
Communes	318 648,00	312 440,68	-6 207,32	-1.95
TOTAL	3 659 127,84	3 789 871,40	130 743,56	+3.57

3) Les éléments exceptionnels :

Les Produits Exceptionnels	(48 725.31)
- Rappel Forfait 2018/2019 :	15 661.14 €
- Ajustement Dotation IDR exercices antérieurs :	11 101.38 €
- Produits sur exercices antérieurs :	4 790.56 €
- IS non réclamé 2015/2016 :	10 468.00 €
- Reprise Provision Fillon CE 1er degré :	5 803.12 €
- Divers :	901.11 €
Les Charges Exceptionnelles	(13 902.16)
- Charges sur exercices antérieurs :	4 939.22 €
- Dotations Provision Fillon CE 1er degré :	8 793.87 €
- Divers :	169.07 €

IV. AUTRES INFORMATIONS

1) Honoraires du Commissaire aux comptes :

Les établissements scolaires qui dépassent 2 des 3 seuils ci-dessous, ont l'obligation de présenter dans leurs annexes légales le montant détaillé des honoraires du commissaire aux comptes :

- Effectif salarié permanent > 50
- Chiffre d'activité > 7 300 000 €
- Total bilan > 3 650 000 €

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 320,00
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	0,00
TOTAL	10 320,00

2) Rémunération des dirigeants :

En son article 20, la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 stipule :

"Les associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en natures.

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

Rémunération des Dirigeants

Nombre de Dirigeants	Exercice Scolaire 2019/2020		
	Total Rémunérations brutes annuelles hors avantages en nature (A)	Total brut des avantages en nature (B)	Total rémunérations brutes (A + B)
3	75 347,85	0,00	75 347,85

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/08/2020

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC SAINTE CROIX – SAINT EUVERTE relatifs à l'exercice clos le 31/08/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 1^{er} décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

CPA

CLAUDEL PIERRE AUDIT SARL
COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE PARIS

DOMINIQUE CHEVALLIER
COMMISSAIRE AUX COMPTES

36, quai du Châtelet – BP 71728
45 007 ORLEANS Cedex 1

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

CPA

CLAUDEL PIERRE AUDIT SARL
COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE PARIS

DOMINIQUE CHEVALLIER
COMMISSAIRE AUX COMPTES

36, quai du Châtelet – BP 71728
45 007 ORLEANS Cedex 1

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

- Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

A Orléans, le 2 décembre 2020

Pour CPA SARL,
Dominique CHEVALLIER

